

COMMUNE DE SAINTE ODE

Adjudication publique du droit de chasse par soumissions cachetées

BUREAU DES RECETTES COMMUNALES DE SAINTE ODE

LOCATION PUBLIQUE DU DROIT DE CHASSE

dans la forêt communale de Sainte Ode pour le lot d'Aviscourt
constitué de 6,04 ha de bois (Aviscourt) et 5,79 ha de Réserve naturelle
domaniale (Orti)

A la requête du Conseil communal de la commune de Sainte Ode, à la diligence de M. le Bourgmestre, soussigné et sous sa présidence, il sera procédé par le Directeur Général,

le 2 avril 2020

à 15h30

à la salle du conseil communal de Sainte-Ode

Rue des Trois-Ponts, 46 – 6680 SAINTE-ODE

à l'adjudication publique du droit précité pour un terme de 9 ans prenant cours le 01 mai 2020 et se terminant le 30 avril 2029, aux clauses et conditions du cahier des charges approuvé le 6 mars 2020 par le Conseil communal de la commune de Sainte Ode.

Les soumissions cachetées devront parvenir à la Directrice Générale de l'Administration Communale, Rue des Trois Ponts, 46 à 6680 Sainte-Ode, avant le début du dépouillement des soumissions pour le lot concerné.

Tout lot non adjugé à l'issue de cette adjudication publique du droit de chasse, sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions également par soumissions cachetées lors d'une nouvelle adjudication publique qui aura lieu le 9 avril 2020 à 15h30 à la salle du conseil communal de Sainte-Ode

Rue des Trois-Ponts, 46 – 6680 SAINTE-ODE. Les soumissions devront parvenir au Directeur Général de l'Administration Communale, Rue des Trois Ponts, 46 à 6680 Sainte-Ode, avant le début du dépouillement des soumissions pour le lot concerné.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et des conditions de participation à l'adjudication du droit de chasse à :

- Administration communale de Sainte-Ode
(Rue des Trois Ponts, 46 à 6680 Sainte-Ode – 061/21.04.40)
- Département Nature et Forêts-cantonement de Nassogne
(Place des Martyrs, 13 à 6953 Forrières - 084/37.43.10)
- Site internet de l'Administration Communale de Sainte-Ode ;
- Site du bulletin des adjudications.

→ Pour visiter les lots, s'adresser à l'agent des forêts Ambroise MOUTON (0479/86.45.11)

Pour le Collège communal,

La Directrice générale,

A.-S. HERMAN



Le Bourgmestre

P. PIRARD